



Compte rendu du CA 08/07/2023

Présents : Hervé Pierre ; Franck Gousseau ; Hervé Huguet ; Renaud Cochard ; Joël Laurent ; Loïc Legohiec

Excusés : Jean-Yves Marotine ; Frédéric Salembier ; Stéphane Aubet ;

Ordre du jour

- Date de l'assemblée générale
- Retour sur le document créé par Hervé Huguet
- Achat du Zeppelin
- Mis en place Prime nettoyage
- Bilan 2022
- Stationnement VL moniteurs.
- ...

1. Date de l'assemblée générale

Proposition le 23 septembre après-midi pour l'assemblée générale à 14 heures.

Réunion de préparation le 9 septembre à 9 heures.

Préparation des documents comptables fin août.

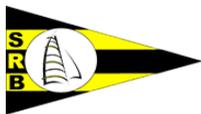
2. Retour sur le document créé par le trésorier

On observe une augmentation du CA réalisé sur les projections. Les investissements sont à hauteur de 10% du CA en moyenne. Nous resterons attentifs à respecter ce cadre dans les années suivantes. Concernant les dépenses, nous serons vigilants à leur évolution.

Il serait intéressant pour la gestion de l'activité, notamment celle du secrétariat, de travailler sur le taux de remplissage des stages d'été plus tôt dans l'année (mai).

Une réflexion sera menée pour identifier les raisons de la baisse du nombre de cours particuliers en 2022.

La masse salariale va augmenter significativement, il va falloir juger de la pertinence de certains investissements. Le retour de la comptable, plus tôt dans l'année, sera bénéfique pour la prise de décision.



3. Achat du Zeppelin en bi-partie

Il est proposé l'achat d'un bateau 16 V PRO Zeppelin avec insert sans barre de traction en bi-partie, ce qui entraînera un surcoût estimé à 6528 € par rapport à la décision précédente ?

Vote : Acceptez- vous cette proposition?

Oui : 6 Non : 0 Ne se prononce pas : 0

Le CA se positionne pour la revente d'un autre bateau afin de compenser la différence d'investissement, ainsi que sur la revente du moteur 25 CH. Le budget escompté est de 5000€ minimum.

4. Mise en place des avenants aux contrats de travail pour la prime Entretien et propreté.

Le trésorier réalisera les documents et proposera à la signature par les salariés concernés.

5. Stationnement VL moniteurs.

Le CA constate le stationnement régulier des véhicules de salariés sur le terre plein en face des alvéoles. Cela entraîne une impossibilité d'ouvrir les portes. Voici le rappel du règlement:

- Hors saison, 2 stationnements autorisés
- En saison 1 Stationnement autorisé

6. Retour sur la journée porte-ouverte du 1 juillet

Grâce à l'aide de tous les bénévoles et du personnel, plus de 140 personnes ont pu découvrir le club et les activités proposées. Le CA remercie chaleureusement les 25 participants bénévoles et personnel présent pour leur disponibilité et leur bonne humeur

Date du prochain CA : 9 septembre 2023 à 9 heures

Renaud COCHARD
Secrétaire du Conseil d'Administration de la SRB